

NOTE préparatoire à la présentation de VIVA à M. Pierre SOUBELET, Préfet du Var

À l'occasion de l'audience que M. le Préfet du Var accordera à VIVA le Jeudi 5 février 2015, trois représentants de son Bureau exécutif souhaitent lui présenter l'association, son histoire, son bilan et ses objectifs. Ceux-ci seront abordés sous deux angles, la prospective à long terme et les actions prioritaires à court terme pour sécuriser **la Basse Vallée de l'Argens** (BVA) par des travaux urgents de réduction de sa vulnérabilité aux inondations.

- Présentation** VIVA est l'union des habitants et acteurs économiques de la Basse Vallée de l'Argens victimes des inondations de 2010 qui, après la Dracénie, ont dévasté et dévastent encore périodiquement, faute de travaux, les 4 communes proches du littoral : Le Muy, Roquebrune-sur-Argens, Puget-sur-Argens et Fréjus (Saint-Aygulf). Cette plaine de 3000 ha, delta classé par l'Etat en 2013 parmi les cinq "territoires en mutation exposés aux risques", est un site vulnérable d'intérêt public inclus dans les études en cours de l'Atelier National.
 - Dès sa création, le 1^{er} septembre 2010, VIVA a été confrontée à l'absence de gouvernance globale du bassin versant de l'Argens et à l'inertie consécutive à la dilution des responsabilités. Sur sa demande, une Mission commune d'information parlementaire 2011 a produit le Rapport du Sénat n° 775 dont les conclusions ont été incluses dans le dispositif GEMAPI de la loi MAPTAM qui confère aux intercommunalités compétence et facultés d'action (aquataxe). Localement, la responsabilité en est déléguée au nouveau Syndicat Mixte de l'Argens (SMA).
 - VIVA représente les intérêts de ses membres auprès des pouvoirs publics, des organismes socio-professionnels et des assureurs en agissant non pour s'y opposer mais en concertation solidaire avec ceux-ci dans l'intérêt général. Son rôle réglementaire, souvent méconnu, de "maîtrise d'usage" lui mérite l'écoute des décideurs et en fait une force de proposition en amont des projets d'aménagement durable du territoire.
 - Dans un esprit de solidarité nationale, VIVA est membre de l'UNALCI (Union Nationale des Associations de Lutte contre les Inondations) qui la représente dans les instances nationales, notamment au Conseil d'Orientation pour la Prévention des risques Naturels Majeurs (COPRNM).
- Vision prospective à long terme** Quel **grand dessein pour la BVA** à l'horizon 2050 ?
 - "Ne pas prévoir, c'est déjà gémir..." l'idée n'est pas nouvelle (Léonard de Vinci !) mais la Prospective est une discipline transversale qui commence seulement à faire son chemin. L'angle de vue de l'ATELIER NATIONAL dédié à la Basse Vallée de l'Argens pose en effet la question aux acteurs de terrain : "Comment imaginez-vous l'aménagement de la plaine de l'Argens pour les meilleurs conditions de vie de vos descendants en 2050" ? Et c'est le rôle de VIVA d'animer **un Collectif de réflexion-action** pour interroger tous les savoirs et les projections de l'esprit humain en vue d'une réponse élaborée fondée sur l'intelligence collective, ses capacités plurielles et ses attentes singulières.
 - Cette mobilisation s'appuiera sur des forces d'autant plus vives que les épreuves surmontées rendent plus fort : les habitants, entrepreneurs, organismes socio-professionnels et institutionnels ont, depuis 2010, l'esprit aiguisé, la volonté de faire mise en alerte et toutes ces structures et ces gens ordinaires ont des idées qu'il faut questionner et rassembler.
 - Les atouts exceptionnels de ce site sont un paysage ensoleillé (attire touristique et balnéaire), et une terre fertile propre à une agriculture de proximité appelée à servir une vaste zone de chalandise. Les risques supportés jusqu'ici ne sont-ils pas une chance puisque ce terroir est sous-exploité, encore disponible pour imaginer un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) original et ouvert à l'innovation ?
 - Aussi, dans la suite logique des orientations indiquées par l'Atelier National, VIVA a fait approuver (pièce jointe) par M. le Préfet Laurent CAYREL son projet de création d'une Opération d'Intérêt National, l'OIN "Eco-Delta", dans le même esprit que l'OIN "Eco-Vallée" qui préside à l'aménagement de la basse vallée du Var dans les Alpes-Maritimes. Cette création relève d'un Arrêté du Conseil d'Etat, sur demande interministérielle, désignant les Services préfectoraux comme "maître d'ouvrage" à travers un Etablissement public dédié.

VIVA prie M. le Préfet Pierre SOUBELET de lui confirmer l'intérêt porté par son prédécesseur et un soutien assuré des services départementaux à son projet d'O.I.N. "Eco-Delta". Dans ce but, VIVA lui demande :

- Une recommandation auprès de M. Michel MAURIN, directeur de la DDTM, pour approfondir **la faisabilité**.
- Un courrier d'introduction auprès des Ministres de l'Ecologie, de l'Egalité des Territoires, de l'Agriculture et du Tourisme pour leur **présenter le projet OIN "Eco-Delta"** en vue d'une saisine du Conseil d'Etat (un **premier document** formulé par VIVA sera soumis à M. le Préfet lors de son audience).

3. **Action prioritaire à très court terme** Sécurité des personnes, des biens, de l'économie et de l'emploi.

- Le Syndicat Mixte de l'Argens (SMA), en cours d'installation, devra mettre en œuvre les préconisations d'un PAPI d'intention piloté par la Conseil Général du Var, signé en juin 2013 et non encore achevé. VIVA est en position d'observateur en espérant que l'empilement des expertises et l'interminable concertation des élus se concrétiseront à moyen terme.
- Cependant, en Basse Vallée de l'Argens, chaque retour de crues provoque des dégâts répétitifs. Un stress psychologique permanent, accru à chaque alerte orange, pèse sur la vallée. Faute de travaux significatifs pour réduire la vulnérabilité aux inondations de ce vaste bassin littoral d'expansion des eaux du bassin versant, les sinistrés ne supportent plus ce qu'ils ressentent comme un abandon total des pouvoirs publics.
- Les élus leur opposent le manque d'argent pour financer les travaux dont chacun reconnaît l'urgence et la priorité sur toutes les autres dépenses car il s'agit d'une menace permanente sur la vie d'autrui. La demande est simple : vivre et travailler dans la sécurité en Basse Vallée de l'Argens où habitants et exploitants sont captifs, car leurs biens et leurs installations en zone inondable ont perdu la moitié de leur valeur et ils n'ont aucun moyen de se délocaliser. Ils ne le souhaitent pas d'ailleurs, ils veulent simplement qu'on rende supportables leurs conditions de vie et d'emploi.
- La question n'est pas un problème d'argent : les fonds disponibles existent et doivent être mobilisés selon une clé de répartition entre collectivités et fonds d'Etat voire fonds européens si besoin. Mais avant de rechercher des co-financements, il faut d'abord **un projet défini, chiffré, validé et phasé selon un calendrier des priorités**. Cette démarche impose une volonté politique partagée mais la gouvernance globale réglementaire n'est pas encore mise en oeuvre...Chaque élu regarde midi à sa porte, le sens de l'intérêt général est perdu de vue, les sinistrés le constatent et ne le supportent plus.
- Fin novembre une forte délégation d'agriculteurs, conduite par la FNSEA, s'est rendue au siège de la DDTM à Toulon pour demander une action urgente pour les protéger. M. le Préfet les a immédiatement reçus et écoutés, en **demandant au SMA de lui adresser rapidement une lettre de demande précise sur les travaux à accomplir en priorité**. Il a fallu deux mois aux élus en charge pour soumettre au Préfet une demande sous la signature du Président Olivier AUDIBERT-TROIN, député de Draguignan. Auparavant une longue séance de travail entre les élus de Roquebrune, du Puget et de Fréjus et les représentants de VIVA avait permis de pointer ensemble une liste chronologique des travaux nécessaires (**pièce jointe**).
- L'essentiel est de noter que la plaine littorale reçoit toutes les eaux du bassin versant qui la submergent. Elles y sont retenues car leur évacuation naturelle à la mer, à travers le delta de Villepey, a été contrariée par la construction inconsidérée d'une route digue côtière et l'obstruction de nombreux bras morts faute d'entretien. La carte (**ci-jointe**) de VIVA rend compte de ces réalités que chacun connaît ...ou méconnaît). Le bon sens veut ainsi que *lorsqu'une baignoire déborde, il faut en déboucher le siphon avant d'ouvrir davantage le robinet !* **Toute décision responsable oblige à engager les travaux qui s'imposent de l'AVAL vers l'AMONT**. C'est le contraire que des élus proposent sans cohérence dans la lettre du SMA. Ils obéissent à des intérêts particuliers (de l'amont vers l'aval !) sans souci des sinistrés situés en aval, alors qu'on est toujours en devoir de ne pas envoyer l'eau chez le voisin !
- VIVA se doit de rendre compte à M. le Préfet que les propositions du SMA ne sont pas conformes à ce que demandent les agriculteurs et entrepreneurs du tourisme qui sont des hommes de terrain, porteurs du retour d'expérience. **Ils tiennent à ce que :**
 - les travaux prioritaires envisagés soient engagés selon une chronologie de l'aval vers l'amont
 - que le bras d'évacuation des étangs de Villepey proche du Mas de l'Estel (Les Esclamandes) soit rétabli dans son rôle de drainage jusqu'à l'Argens, alors qu'il est gravement obstrué.
 - que, si cela est insuffisant, un autre passage sous la route RD 559 soit naturellement creusé près de l'immeuble Le Venise, jusqu'à la mer, en ménageant l'aspect paysager des plages.
 - réparer les berges du Blavet et du Béal et élargir la Grande Garonne pour protéger la ZA La Palud.**et souhaitent**, au nom du "devoir de protéger" qui appartient à l'Etat, **l'arbitrage technique de la DDTM**.

VIVA demande à M. le Préfet Pierre SOUBELET :

- Une recommandation auprès de M. Michel MAURIN, directeur de la DDTM, pour envisager **cet arbitrage**.
- Une lettre d'introduction auprès de la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) et de la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) pour que la Basse Vallée de l'Argens soit désignée comme **un site pilote et expérimental** des recherches en **amélioration de l'Habitat en zone inondable**, tel que prévu par l'ouverture d'un Grand Prix de l'Aménagement sur ce thème retenu par la Commission mixte inondations dans la Stratégie nationale de gestion du risque inondation (Sngri).

Pièces jointes : - Lettre de M. le Préfet CAYREL sur le projet d'OIN « Eco-Delta » de VIVA.

- Carte et chronologie des travaux prioritaires selon VIVA – Photo delta inondé en 2010.

Destinataire : - Madame Florence RIBREAU, Mission de Coordination Interministérielle (attn de M. le Préfet)

Copies à : - Secrétariat de M. Le Préfet du Var (attn de M. Pierre SOUBELET)

- Secrétariat de M. Le Directeur de la DDTM (attn de M. Michel MAURIN)

- Secrétariat de Monsieur le Sous-Préfet, (attn de M. Stanislas CAZELLES)

Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

contact@viva2010.org

06 07 47 55 88

www.viva2010.org